FRANCIS PERRIN, EXPERT PÉTROLIER :

«Les pays Opep doivent rester sur leurs gardes»

L'année 2017 commence assez bien pour les producteurs et exportateurs de pétrole avec un prix du Brent de la mer du Nord d'environ 57 dollars par baril (pour le contrat de mars à Londres) le vendredi 6 janvier en fin de journée, ce qui représente une forte hausse par rapport aux cours du brut d'avant la dernière réunion ministérielle de l'Opep le 30 novembre 2016 à Vienne.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Cet accord et celui conclu le 10 décembre entre plusieurs pays non-Opep, dont la Russie, sont la principale cause de cette remontée des prix dont tous les producteurs avaient bien besoin.

L'Opep a donc remporté une première manche mais il reste à passer à l'étape suivante qui est la bonne application de ces deux accords, estime l'expert pétrolier Francis Perrin dans une déclaration à notre journal. Si c'était le cas, les prix du pétrole devraient être, en moyenne sur cette année, supérieurs à leurs niveaux de 2015 et de 2016.

La réduction de la production pétrolière mondiale permettra en effet de résorber l'excédent de l'offre pétrolière sur la demande, excédent qui a plombé le marché depuis l'été 2014.

Dans un second temps, cette réduction de la production contribuera aussi à faire baisser les stocks pétroliers mondiaux qui sont surabondants.

Selon M. Perrin, ce qui est particulièrement important, c'est que l'Arabie Saoudite ait pris ses dispositions pour réduire effectivement sa production à compter du 1er janvier 2017, comme le montrent les annonces de la Saudi Aramco à ses acheteurs de brut. C'est une étape clé parce que ce pays est le troisième producteur mondial de pétrole, le premier producteur au sein de l'Opep et le premier exportateur mondial de pétrole et aussi parce que la réduction attendue de la production de l'Arabie Saoudite est évidemment la plus importante en valeur absolue au sein de l'Opep.

Ces annonces ont donc été particulièrement remarquées par les opérateurs sur les marchés pétroliers. Les autres grands producteurs arabes de la région du Golfe sont également sur la même ligne, ce qui donne de la crédibilité à l'accord du 30 novembre. «Il faudra cependant que les producteurs restent vigilants sur la mise en œuvre des deux accords évoqués, et pas seulement celui de l'Opep, et ce, tout au long du premier semestre 2017, et pas uniquement sur quelques semaines. La remontée des prix depuis la fin novembre peut pousser certains États à crier victoire un peu trop tôt et à relâcher leurs efforts, ce qui serait très dangereux», prévient le président de Stratégies et politiques énergétiques (SPE).

A noter que selon le département de l'Energie des États-Unis, la production de brut de ce pays serait de 8,8 millions de barils par jour en 2017, contre 8,9 Mb/j en 2016 et 9,4 Mb/j en 2015. Cette projection a été réalisée à la fin 2016 sur la base d'un prix moyen du Brent de $52 par baril en 2017. «Si l'on fait l'hypothèse que le prix du Brent sera plutôt de 55-60 dollars/b cette année, il est très possible d'envisager une stabilisation ou une légère remontée de la production américaine en 2017», explique l'expert qui note d'ailleurs que, si l'on prend en compte les liquides et pas seulement le pétrole brut, le département de l'Energie projette une petite hausse de la production des États-Unis cette année.

Ce ne serait pas suffisant pour contrer les efforts des pays Opep et non-Opep en 2017 mais le message est clair: si les prix remontent fortement, les États-Unis retrouveront une dynamique haussière de leur production nationale, en particulier pour les pétroles non conventionnels. «Les pays Opep doivent donc rester sur leurs gardes tout au long de cette année, honorer leurs engagements, veiller à ce que les pays non-Opep tiennent leurs promesses et ne pas chercher à faire remonter trop rapidement et trop fortement les prix du pétrole, souligne Francis Perrin.

Y. D.

Photos : DR

Francis Perrin.

POUR PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Lancement du jumelage institutionnel entre l'IGF algérienne et l'IEF espagnol

Le jumelage institutionnel entre l'Inspection générale des finances (IGF) algérienne et son homologue espagnol l'institut d'études fiscales (IEF) du ministère chargé des Finances du royaume d'Espagne, a été lancé officiellement hier au niveau de l'Ecole nationale d'administration (ENA), sous la présidence du ministre des Finances, Hadji Baba Ammi et en présence des ambassadeurs de l'Union européenne et du royaume d'Espagne.

Le jumelage intitulé «Contribuer à l'amélioration de la performance de l'Inspection générale des finances dans une vision de passage au contrôle de gestion et de performance», s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association (P3A) avec l'Union européenne. «Ce jumelage, qui vient appuyer la politique de réforme engagée par le gouvernement algérien dans le domaine de la modernisation des finances publiques et renforcer les liens d'amitié solides et pérennes entre l'Algérie et l'Union européenne, traduit une volonté de coopérer davantage dans le domaine de l'assistance technique», a indiqué, à cette occasion, le ministre des Finances.

Il a également annoncé que l'Algérie «évolue dans une dynamique visant à promouvoir la performance et les bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques à travers une série de réformes d'envergure». Selon lui, l'IGF s'attellera à tirer de cet instrument de coopération «le plus grand profit qui lui permettra d'améliorer ses méthodes et procédures de contrôle en s'appuyant sur les meilleures pratiques et standards internationaux».

Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité de «redéfinir le rôle de l'IGF dans le système de gouvernance des finances publiques et de rendre effective sa contribution dans la moralisation de la gestion publique et la prévention contre les risques de fraudes et autres pratiques déviantes».

Le principal objectif de ce projet, financé à hauteur de 1,4 million d'euros par l'UE et qui se décline en 69 missions d'experts, étalées sur une période de deux années (septembre 2016-septembre 2018) est le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et professionnelles de l'IGF pour mieux répondre aux impératifs de la performance publique.

A travers des interventions basées sur les principaux risques pour les finances publiques ; le renforcement de ses capacités institutionnelles et techniques sur le plan du contrôle des organismes publics y compris les entreprises publiques (EPE), les banques, les compagnies d'assurances, etc. mais aussi par l'amélioration de sa capacité d'évaluation et de contrôle de la réalisation des grands projets et la maîtrise de la démarche et la méthodologie d'évaluation des politiques publiques.

Y. D.

LE DG DES IMPÔTS À LA CHAÎNE 3 :

«La hausse des prix est antérieure à la loi de finances 2017»

Lors de son passage hier sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le DG des impôts Abderrahmane Raouya a estimé que la loi de finances pour 2017 n'impacterait pas significativement les prix et que la hausse constatée est antérieure à cette loi et dure depuis quelques mois.

Raouya a estimé que le cadrage budgétaire triennal adopté par les pouvoirs publics, et ce, pour la première fois, donnerait plus de visibilité en matière de recettes.

Le DG des impôts, qui a souligné que son administration se modernise et améliore le recouvrement, a indiqué que la fiscalité ordinaire s'améliore, enregistrant une croissance de 11% en 2016 comparativement à 2015. Il a expliqué que cela n'est pas le résultat de l'amélioration du recouvrement seulement mais, constitue un retour sur investissement des dépenses consenties par l'Etat en guise d'exonérations fiscales et autres avantages accordés à l'investissement productif. «Cela devient palpable», a-t-il indiqué. Il a révélé par ailleurs que le nombre des opérateurs qui ont souscrit au programme de mise en conformité fiscale a atteint près de 500, un résultat appréciable selon lui. Même s'il n'a pas révélé le total des montants bancarisés dans le cadre de cette opération qui prévoit une sorte d'amnistie fiscale à la faveur des opérateurs de la sphère informelle de l'économie et qui n'auront à payer que 7% pour introduire leur argent dans les circuits formels.

Abderrahmane Raouya, DG des Impôts.

Quant à la prévalence de l'impôt sur le revenu global (IRG, dans la structure de la fiscalité ordinaire et qui donne l'impression que seuls les salariés paient l'impôt, Raouya a essayé de minimiser cela en disant qu'il ne représente que 20% de cette fiscalité ordinaire.

Un chiffre qui reste tout de même important car beaucoup plus important que l'IBS. Il convient enfin de souligner que l'augmentation de la TVA au titre de la loi de finances pour 2017, l'autre poste important dans la fiscalité ordinaire, devrait rapporter 100 milliards de DA supplémentaires à l'Etat.

R. N.